Bilan annuel du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026

Établissement : École de la Mosaïque

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement élabore un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Annuellement, le conseil d'établissement procède à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Le présent document a pour but d'en faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de compte affecté à la région où se situe l'école.

Notre plan de lutte a été adopté par le conseil d'établissement le 15 juin 2026 (R : 2025-2026-06-01).
Vous trouverez **la version intégrale** sur notre site Internet (Plan de lutte - École de la Mosïque).

Actions réalisées en 2025-2026	Impacts de nos actions

• Mise à jour du nouveau modèle de plan de lutte contre l'intimidation et la violence, incluant des mesures spécifiques contre la discrimination basée sur la couleur, l'origine ethnique ou nationale;
• Animation des contenus obligatoires pour le développement des compétences personnelles et sociales des élèves (programmes Hors-Piste, Gang de choix, ateliers avec l'agent sociocommunautaire);
• Intégration de nouveaux éléments dans le code de vie éducatif liés au civisme et à l'utilisation du cellulaire, écouteurs et tout autre appareil mobile;
• Comité du code de vie mis en place pour une mise à jour en vue de l'année 2026-2027;
• Atelier sur la gestion de l'anxiété offerte aux parents par l'entremise de Hors-Piste;
• Pour donner suite aux résultats du dernier sondage Santé et bien-être auprès des élèves en 2022, le comité cour d'école a été mis en place pour répondre au besoin de sécurité des élèves;
• Passation des sondages Santé et bien-être aux membres du personnel;
• Activités de sensibilisation et de formation pour le personnel:
  ○ Le pouvoir d'agir des adultes œuvrant auprès d'élèves en matière d'intimidation et de violence, notamment les violences à caractère sexuel (formation obligatoire du MEQ en ligne)
  ○ Présentation sur la santé mentale (atelier *Cultiver son bien-être* pour le personnel, atelier PERMA)
  ○ Atelier sur les biais cognitifs, stéréotypes et types de collaboration avec une clientèle défavorisée avec CP du CSSMB.
	1. Renforcement du climat scolaire sécuritaire et inclusif
	• Meilleure prévention et une intervention plus cohérente face aux situations problématiques.
	• On sent les élèves plus apaisés dans la cour et une baisse des interventions avec les TES.
	• On sent le sentiment de justice et d'égalité parmi les élèves.
	
	2. Développement des compétences sociales et émotionnelles des élèves
	• Les programmes et ateliers comme Hors-Piste, Gang de choix et les interventions sociocommunautaires soutiennent les élèves. Il y a une baisse des comportements d'opposition, des conflits et certaines manifestations de violence ou d'anxiété.
	
	3. Encadrement plus clair et cohérent des comportements
	• La mise en place d'un comité du code de vie favorise une réflexion collective et une meilleure adhésion du personnel aux règles éducatives.
	
	4. Mobilisation et participation du personnel

- Les sondages Santé et bien-être des élèves de 2022 ont permis au personnel de mieux comprendre les enjeux et d'orienter les actions de soutien avec l'aide du comité cour d'école (dans le cas de la cour).
- Le personnel s'est approprié le programme Hors-Piste.
- Culture de développement professionnel en lien avec les différents enjeux.

Actions prévues pour 2026-2027

- Nouveau code de vie en fonction et partage avec les parents
- Continuation du programme Hors-Piste, Gang de choix, atelier avec SPVM
- Système de la cour d'école
- Renforcer les liens avec les parents par l'entremise d'activités diverses, ce qui va permettre développer un sentiment de confiance envers l'école et d'avoir un meilleur soutien de part et d'autre lors de comportements visés par le plan de lutte.
- Passation du sondage Santé et bien-être auprès des élèves de 4e à la 6e années

Valérie Arsenault

La direction de l'établissement